

Présidence de Mme Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Membres absents excusés : Mme Alix Aubert ; M. Vincent Brayer ; Mme Sima Dakkus ; M. Johann Dupuis ; M. Giuseppe Fonte ; Mme Claude Nicole Grin ; M. Sébastien Kessler ; Mme Françoise Longchamp ; Mme Varuna Mossier ; M. Roland Philippoz ; M. Bertrand Picard ; Mme Paola Richard-De Paolis ; M. Vincent Rossi ; M. Philipp Stauber ; M. Joël Teuscher.

Membres absents non excusés : Mme Eliane Aubert ; M. Alain Hubler ; M. Jean-Luc Masson.

Membres présents	82
Membres absents excusés	15
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

Ouverture La séance est ouverte à 18 h 00 à la halle 35 bâtiment Sud du Palais de Beaulieu.

La présidente Lit la lettre de démission du Conseil communal de monsieur David Raedler, avec effet au 23 septembre 2020.

La présidente Lit la lettre de démission de la Commission de gestion de madame Graziella Schaller avec effet au 18 septembre 2020.

Discussion sur procédure Madame Thérèse de Meuron (PLR) ; La présidente.

Pétition
Dépôt De monsieur Arthur Moscheni (64 signatures) visant à la construction d'un terrain multisport dans le quartier de Croix-d'Ouchy

Cette pétition est transmise à la Commission des pétitions.

Lettre de la Municipalité (du 4 septembre) demandant le traitement prioritaire pour le 22.09.2020 pour le point :

- **Préavis N° 2020/22** : – « Essais d'élimination du chlorothalonil et de ses métabolites – Demande de crédit. »

Lettre de la Municipalité (du 8 septembre 2020) demandant le traitement prioritaire pour le 22.09.2020 pour le point :

- **Préavis N° 2020/08** : – « *Plan d'affectation communal au lieu-dit « Boissonnet » concernant les terrains compris entre le chemin Louis-*

Boissonnet, le plan légalisé n° 538, la lisière de la forêt et les parcelles nos 7001 à 7004 et 20742 »

Lettre

de la Municipalité (du 14 septembre 2020) demandant le traitement prioritaire pour le 22.09.2020 pour le point :

- **Préavis N° 2020/15** : – « *Subventions à l'achat de vélos à assistance électrique: prolongation du financement par le Fonds pour l'efficacité énergétique jusqu'en 2023* »
-

**Communications
du secrétariat du
Conseil**

- 2 septembre 2020 : Commission permanente de gestion – organisation du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
 - 9 septembre 2020 : Commission permanente des finances – organisation du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
-

**Communications
municipales**

- 3 septembre 2020 : Réponse à la question n° 38 de Mme Céline Misiego déposée le 12 mai 2020 « *activités sportives et culturelles cet été ?* »
 - 3 septembre 2020 : Réponse à la question n° 41 de Mme Stéphanie Mooser déposée le 25 août 2020 « *enlèvement d'une barrière vétuste pour le bien d'un poney club.* »
 - 10 septembre 2020 : Réponse à la résolution de Mme Florence Bettschart Narbel du 5 mai 2020 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à son interpellation urgente « *Centre sportif de Malley : y a-t-il un coach sur le banc ?* »
 - 10 septembre 2020 : Réponse à la question n° 45 de M. Jean-Daniel Henchoz déposée le 25 juin 2020 « *Un audit sur le Centre sportif de Malley sous le sceau du 'secret'.* »
-

**Question écrite
Dépôt**

de M. Jean-François Cachin (PLR) : « *Un peu de respect pour nos anciens* »

**Question écrite
Dépôt**

de Mme Sarra Perrin (PLR) : « *Point de situation des Halles Nord* »

**Question écrite
Dépôt**

de M. Johan Pain (EàG) : « *Covid-19 - conséquences et causes de la diminution de l'offre dans les transports publics lausannois (tl) ?* »

**Postulat
Dépôt**

de M. Vincent Rossi (Les Verts) et consorts : « *Circuler au pas – ou pas : une stratégie pour piétonniser la Ville de Lausanne.* »

Postulat <i>Dépôt</i>	de M. Daniel Dubas (Les Verts) et consorts : « <i>Pour une stratégie et un plan d'action contre les îlots de chaleurs urbains.</i> »
Interpellation <i>Dépôt</i>	de Mme Stéphanie Mooser (CPV) et consorts : « <i>Chailly-village sud (Rosière, Riant—Val), quartier oublié ?</i> »
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Pierre Conscience (EàG) et consorts : « <i>Affaire Druey : que compte faire la Municipalité pour soutenir les ancien-ne-s locataires des immeubles 22 à 30 avenue Druey à Lausanne et pour garantir la mise sur le marché locatif de logements à loyer abordable dans ces immeubles acquis par les Retraites populaires ?</i> » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été refusée par le Bureau légal du Conseil communal.
Art. 68 RCCL <i>Discussion sur octroi urgence</i>	La présidente ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; Mme Muriel Chenux Mesnier (soc.) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Vincent Vouillamoz.
Vote s/octroi urgence	Le Conseil, par 24 oui, 42 non, et 3 abstentions, refuse l'urgence à l'interpellation de M. Pierre Conscience.
Interpellation <i>Dépôt</i>	de Mme Florence Bettschart-Narbel (PLR) et consorts : « <i>Quand les consommateurs captifs des SIL seront-ils remboursés ?</i> » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été refusée par le Bureau légal du Conseil communal.
Art. 68 RCCL <i>Discussion sur octroi urgence</i>	La présidente ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; Mme Muriel Chenux Mesnier (soc.) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Vincent Vouillamoz.
Vote s/octroi urgence	Le Conseil, par 43 oui, 24 non, et 7 abstentions, accepte l'urgence à l'interpellation de Mme Florence Bettschart-Narbel.
Interpellation <i>Dépôt</i>	de Mme Florence Bettschart-Narbel (PLR) et consorts : « <i>Vaudoise Aréna : la saga continue</i> » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été refusée par le Bureau légal du Conseil communal.

Art. 68 RCCL
Discussion sur
octroi urgence

La présidente ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; Mme Muriel Chenaux Mesnier (soc.) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Vincent Vouillamoz.

Vote s/octroi
urgence

Le Conseil, par 46 oui, 23 non, et 7 abstentions, accepte l'urgence à l'interpellation de Mme Florence Bettschart-Narbel.

Interpellation
Dépôt

de M. Xavier Company (Les Verts) et consorts : « *Combien de nouvelles 'surprises' à la Vaudoise Aréna ?* »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été refusée par le Bureau légal du Conseil communal.

Art. 68 RCCL
Discussion sur
octroi urgence

La présidente ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; Mme Muriel Chenaux Mesnier (soc.) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Vincent Vouillamoz.

Vote s/octroi
urgence

Le Conseil, par 43 oui, 30 non, et 5 abstentions, accepte l'urgence à l'interpellation de M. Xavier Company.

R13a-SE
Rapport s/
[Préavis N°](#)
[2020/22](#)

Essais d'élimination du chlorothalonil et de ses métabolites
Demande de crédit

R13b-SE
Rapport s/
[Préavis N°](#)
[2020/23](#)

Renouvellement des membranes d'ultrafiltration et de l'étape de
préfiltration sur l'usine de production d'eau potable de Lutry –
Demande de crédit

***Rapporteur* : [M. Henri Klunge](#) (PLR)**

Discussion

Mme Muriel Chenaux Mesnier (soc.) ; M. Georges-André Clerc (PLC) ; M. Ngoc Huy Ho (Les Verts) ; M. Vincent Mottier (EàG) ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.

Vote s/concl.
P2020/22

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 700'000.- pour la réalisation d'essais de traitement du chlorothalonil et de ses métabolites ;

2. d'amortir annuellement le montant figurant sous le chiffre 1, en fonction des dépenses réelles dans l'année, par la rubrique 2910.331 du budget de la Direction de la sécurité et de l'économie, Service de l'eau, eau potable ;
3. de prélever un montant équivalent à la charge d'amortissement mentionnée au point 2 sur le fonds de réserve et de renouvellement du Service de l'eau ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 du Service de l'eau

*Vote s/concl.
P2020/23*

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'420'000.- pour les travaux de renouvellement des modules d'ultrafiltration de l'usine de production d'eau potable de Lutry et de leurs blocs support, ainsi que de la préfiltration protégeant l'étape d'ultrafiltration ;
2. d'amortir annuellement le montant figurant sous le chiffre 1, en fonction des dépenses réelles dans l'année, par la rubrique 2910.331 du budget de la Direction de la sécurité et de l'économie, Service de l'eau, eau potable ;
3. de prélever un montant équivalent à la charge d'amortissement mentionnée au point 2 sur le fonds de réserve et de renouvellement du Service de l'eau ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 du Service de l'eau

R7-CD
Rapport s/
Préavis N°
2020/08

Plan d'affectation communal au lieu-dit « Boissonnet » concernant les terrains compris entre le chemin Louis-Boissonnet, le plan légalisé n° 538, la lisière de la forêt et les parcelles nos 7001 à 7004 et 20742

Rapporteur : M. Jacques-Etienne Rastorfer (soc.)

Discussion

Mme Anita Messere (UDC) ; Mme Caroline Alvarez (soc.) ; M. Maurice Calame (PLR) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Johann Pain (EàG) ; M. Grégoire Junod, syndic.

Disc. s/règl.

La parole n'est pas demandée.

Vœu

La commission souhaite que l'utilisation de l'énergie soit précisée avec des chiffres et optimisée de manière beaucoup plus performante et exemplaire, au-delà des exigences cantonales.

Vote s/concl.

Le Conseil, par une majorité oui, et quelques abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'adopter comme fraction du Plan général d'affectation le plan d'affectation communal au lieu-dit « Boissonnet » concernant le

terrain compris entre le chemin Louis-Boissonnet (au nord et à l'est), le plan légalisé n° 538 et la lisière de la forêt (à l'ouest) et les parcelles n^{os} 7'001 à 7'004 et 20'742 (au sud) ;

2. d'abroger le plan partiel d'affectation n° 649 du 1^{er} mai 1991 ;
3. d'abroger du Plan général d'affectation les fractions dudit plan votées antérieurement et qui ne correspondent plus au projet ;
4. de corriger la numérotation des alinéas de l'article 23 du règlement ;
5. de donner à la Municipalité les pleins pouvoirs pour répondre aux actions qui pourraient lui être intentées, l'autorisant à plaider devant toutes les instances, à recourir, à exproprier, à transiger et, le cas échéant, à traiter à l'amiable ;
6. de porter le coût des indemnités éventuelles de la procédure au compte des « dépenses d'investissement du patrimoine administratif » ;
7. de charger la Municipalité de fixer un amortissement annuel à porter au budget de la Direction culture et développement urbain, rubrique n° 1930.0.331.0, lorsque les dépenses résultant des pouvoirs mentionnés sous chiffre 5 des présentes conclusions auront été engagées en tout ou partie, cet amortissement devant être incorporé et justifié dans le budget présenté l'année suivante ;
8. de limiter la validité des pleins pouvoirs prévus au chiffre 5 des présentes conclusions à cinq ans à partir du vote du Conseil communal, ce dernier étant informé des expropriations ou des achats à l'amiable faits au cours de cette période.

R6-SIL
Rapport s/
Préavis N°
2020/15

Subventions à l'achat de vélos à assistance électrique: prolongation du financement par le Fonds pour l'efficacité énergétique jusqu'en 2023

Rapportrice : Mme Axelle Coppe (soc.)

Discussion

Mme Anita Messere (UDC) ; M. Antoine Piguet (PLR) qui dépose un amendement ; Mme Magali Crausaz (EàG) qui dépose un amendement ; M. David Raedler (Les Verts) ; M. Georges-André Clerc (PLC) ; M. José Martinho (CPV) ; M. Nicola Di Giulio (PLC) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Aude Billard (soc.) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels ; Mme Esperanza Pascuas Zabala (soc.) ;

*Amendement
Piguet (dépôt)*

d'allouer à la Municipalité un complément de CHF 1'780'000.- à l'enveloppe budgétaire ouverte pour financer les subventions à l'achat par les lausannois de vélos **ou de tout autre moyen de locomotion homologué** à assistance électriques jusqu'à 25 km/h **au maximum, neuf ou d'occasion**, de sorte à prolonger cette action jusqu'à fin 2023, à prélever sur le Fonds pour l'efficacité énergétique.

Amendement Crausaz concl. 2 nvlle (dépôt) d'allouer à la Municipalité une enveloppe de CHF 178'000.- par l'intermédiaire du Fonds communal pour le développement durable, pour financer une subvention à l'achat de vélos sans assistance électrique en faveur des lausannois et lausannoises de 14 ans et plus, à la hauteur de 15% du prix d'achat avec un plafond maximum de CHF 300.- par personne. Le Fonds pourra être repourvu, si nécessaire, à la fin 2023.

Vote s/A° Piguet Le Conseil, par 30 oui, 40 non et 6 abstentions, **refuse** l'amendement Piguet

Vote s/concl. 1 Le Conseil, par 58 oui, 14 non et 6 abstentions, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/A° Crausaz Le Conseil, par 34 oui, 29 non et 14 abstentions, **approuve** l'amendement Crausaz.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un complément de CHF 1'780'000.- à l'enveloppe budgétaire ouverte pour financer les subventions à l'achat par les lausannois de vélos à assistance électrique jusqu'à 25 km/h de sorte à prolonger cette action jusqu'à fin 2023, à prélever sur le Fonds pour l'efficacité énergétique.
2. d'allouer à la Municipalité une enveloppe de CHF 178'000.- par l'intermédiaire du Fonds communal pour le développement durable, pour financer une subvention à l'achat de vélos sans assistance électrique en faveur des lausannois et lausannoises de 14 ans et plus, à la hauteur de 15% du prix d'achat avec un plafond maximum de CHF 300.- par personne. Le Fonds pourra être repourvu, si nécessaire, à la fin 2023

R59-CD
Rapport
s/Rapport-
préavis
2018/46

Réponse au postulat de M. Pierre Conscience et consorts
« Lausanne "zone hors TiSA" : que ça se voie ! ».
Rapporteur : M. Benoît Gaillard (Soc.)

Discussion M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Nicola Di Giulio (PLC) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; M. Xavier Company (Les Verts) ; M. Benoît Gaillard (soc.) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; .

Vote s/conclusion Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre Conscience « Lausanne "Zone hors TiSA" : que ça se voie ! ».

R60-CD
Rapport sur
postulat

de M. Alix Olivier Briod (PLR) et consorts :
« *Lutte contre le travail au noir dans l'intérêt des employés, des employeurs
et de la ville de Lausanne* »

Rapporteur : M. Jean-Luc Chollet (UDC)

Discussion

Mme Muriel Chenaux Mesnier (soc.) ; M. Alix Olivier Briod (PLR) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Guy Gaudard (PLR) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV).

Vote s/postulat

Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Clôture

La séance est levée à 20 h 25.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....